

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CALVI-BALAGNE

L'an deux mil douze, et le cinq du mois d'avril, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Gilles BRUN, Président.**

Présents : MM. G. BRUN – I. BENIGNI – D. BICCHIERAY – E. CECCALDI - JB. CECCALDI – MD. CLAVEAU – J. EMMANUELLI représenté par JM. ROCCHI – A. FALCUCCI – P. GUGLIELMACCI – P. GUIDONI – J. LUCIANI représenté par A. ALBERTINI - M. LUCIANI – E. MARCELLI représenté par JM. PETRUCCI – F. MARCHETTI - JM. NOBILI - M. PARIGGI – R. POIRON – R. SANTELLI - A. SANTINI F. SEVEON - JM. TEALDI.

Absent(s) : MM. – D. ANDREANI - PF. ANGELINI – JP. ANSALDI - L. BICCHIERAY – P. CECCALDI- JJ. LEWIS - JB. MARIOTTI – E. MUNIER - MT PETRUCCI – JP. PINELLI - E. SUZZONI – I. TOMMASINI.

Absent(s) ayant donné procuration : Néant

Secrétaire : JM. TEALDI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.2121-31, L.2341-1 à L.2343-2 et L.1617-1, R.241-1 à 241-33,

Le Président informe les membres de l'assemblée communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2011 du budget des ordures ménagères de la communauté de communes a été réalisée par Monsieur le Trésorier de Calvi et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la communauté.

Le Président précise que le Trésorier a transmis à la communauté son compte de gestion avant le 1^{er} juin 2012, comme la Loi en fait obligation.

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du Trésorier.

VU l'avis favorable émis par les membres de la commission des finances, lors de sa séance du 3 avril 2012.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADOpte le compte de gestion de Monsieur le Trésorier de Calvi pour l'exercice 2011 des ordures ménagères de la communauté de communes dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Fait et délibéré, le 5 avril 2012
Pour copie conforme

Le Président



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 33		
Présents 21	Absents 12	Procurations 0
VOTE PUBLIC		
Pour 21	Contre 0	Abstentions 0

Date de convocation : 29/03/2012

Date d'affichage :

OBJET :

COMPTE DE GESTION 2011

~~*~*~*~*~*~*~*~*

ORDURES MENAGERES

Certifié exécutoire par le
Président, compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture.

*Délibération transmise à la
Sous-Préfecture de CALVI,
le*